

31 - Opération «J'agis pour ma planète» - Subventions à huit écoles pour la réalisation de projets en faveur du développement durable

M. l'Adjoint CYPRIANI, Rapporteur : L'éducation au développement durable fait partie intégrante des programmes scolaires. Il ne constitue pas une nouvelle discipline mais un champ par lequel toutes les matières sont concernées.

La mission Développement Durable, en lien avec la Direction de l'Education, a lancé en septembre 2010 une opération «J'agis pour ma planète». Cette dernière vise à encourager les écoles à concevoir et réaliser une action pédagogique qui répond aux enjeux du développement durable, de la préservation des milieux naturels et de l'environnement et du mieux vivre ensemble. Une aide financière forfaitaire sera apportée aux établissements scolaires engagés dans la démarche dans la limite d'un plafond de 1 500 € par école.

Un comité de sélection constitué d'élus, des services en charge des thématiques du développement durable, de l'eau, des espaces verts, de l'énergie et de la communication, de l'Inspection Académique, de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et de l'ADEME s'est réuni le 29 novembre 2010.

Huit écoles ont déposé un dossier.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder les aides suivantes :

- 700 € à l'école maternelle Camus pour un projet relatif au thème du végétal : jardinage, récoltes, activités dont 3 sorties pédagogiques autour de ce thème.

- 400 € à l'école maternelle Vauthier pour un projet relatif au thème du végétal : plantation d'arbres dans le parc urbain, activités pédagogiques dont 2 sorties autour de ce thème.

- 400 € à l'école maternelle Tristan Bernard pour un projet relatif au thème du végétal : jardinage, récoltes, activités dont 2 sorties pédagogiques autour ce thème.

- 1 000 € à l'école maternelle Montrapon pour un projet relatif au thème de l'eau : mise en place d'un aquarium et d'un pluviomètre, activités dont 2 sorties pédagogiques autour de ce thème. Une classe découverte sera organisée en partenariat avec une classe d'une école de Pierrefontaine-les-Varans.

- 1 500 € pour un projet relatif au thème de l'énergie présenté par 4 écoles de Planoise dans le cadre du Réseau Ambition et Réussite : réalisation d'un four solaire fonctionnel par classe et de mini fours solaires par enfant, répartis comme suit en fonction du nombre de classes impliquées :

↳ 450 € pour l'école primaire Ile de France

↳ 300 € pour l'école primaire Dürer

↳ 300 € pour l'école primaire Champagne

↳ 450 € pour l'école primaire Bourgogne.

En cas d'accord, la somme de 4 000 € sera prélevée au chapitre 65.830/6574 CS 10003.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à statuer sur l'ensemble de ces propositions d'attribution.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 2 février 2011.